**

*Attestation sur l’honneur*

*Carte de résident zone bleue à 1€*

J’atteste sur l’honneur ne posséder qu’un seul véhicule au sein de mon foyer (personnes résidant à la même adresse) et être éligible au tarif de 1€ pour la carte de résident Zone Bleue.

Nom-prénom :

Adresse :

Etage : N° d’appartement : (ou gauche/droite)

Immatriculation du véhicule :

Par la présente, je suis informé(e) qu’en cas d’achat de cartes supplémentaires en cours d’année, les tarifs suivants seront appliqués : 45€ à partir du deuxième véhicule du foyer, ou 30€ à partir de la deuxième carte pour un véhicule à faibles émissions\*.

\*Sont considérés comme véhicules à faibles émissions au sens de l’article L.224-7 du Code de l’environnement, c’est-à-dire si ses émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, mesurées dans le cadre du règlement (CE) n° 715/2007 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2007, sont inférieures ou égales à 60 grammes par kilomètre pour les émissions de dioxyde carbone (article D224-15-11 du Code de l’environnement).

Je soussigné certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.

A La Madeleine, le

Signature :

*Toute fausse déclaration expose le contrevenant aux peines prévues par les articles  L.433-19 et L.441-7 du Code Pénal (sanctions encourues : un an d’emprisonnement et quinze mille euros d’amende).*

*Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés, le demandeur dispose d’un droit d’accès et de rectification des informations le concernant.*